



ADHESION INDIVIDUELLE

L'adhésion annuelle à l'ARC Sud-Ouest vous permet de bénéficier :

- Des consultations personnalisées à des questions d'ordre général sur les règles de fonctionnement de la copropriété ou sur un problème que vous rencontrez en tant que copropriétaire,
- D'informations sur les nouvelles dispositions relatives à l'évolution des textes concernant la copropriété,
- De participer à des ateliers (en visioconférence et/ou en présentiel) sur les thèmes de la copropriété,
- D'accéder au site de l'ARC Sud-Ouest incluant l'ensemble de nos ressources.

Prénom, Nom :

Adresse :

Code postal, Ville :

Téléphone(s) :

Email :@.....

Nom de la copropriété :

Nombre de lots (appartements et commerces) :

Adresse :

Code postal, ville :

Nom du syndic :

Nom du gestionnaire :

Téléphone(s) :

Email :

Départ de l'adhésion à compter du : _____

Le montant de la cotisation est de **87,00 €** (tarif valable jusqu'au 31/12/2024).

L'adhésion est acquise pour une durée d'un an à compter de la date d'adhésion et se renouvellera par tacite reconduction sauf résiliation de l'adhésion 30 jours avant l'échéance.

Signature :

A.R.C. Sud-Ouest

Immeuble le France – Lot A 204 - 73 avenue du Château d'eau - 33700 MERIGNAC

arc-so@arc-so.org

<http://arc-so.org>

Préfecture de la Gironde le 9.10.1995-2/335 JO du 8.11.1995 SIRET 41186605600053

NOS ANTENNES

ARC Sud-Ouest
Antenne Midi-Pyrénées

06 33 38 01 31
toulouse@arc-so.org

ARC Sud-Ouest
Antenne Béarn et Hautes-Pyrénées

06 88 95 02 93
bearn@arc-so.org

ARC Sud-Ouest
Antenne Côte Basque et Landes

06 82 73 85 30
cotebasque@arc-so.org